

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER // VIGNETTES FIGUÏÈRES // LES MAURES //

JEUDI 22 AVRIL

INFORMONS-NOUS SUR

• Le Budget 2010

Le budget 2010 de la Ville de Feyzin, voté en janvier a été présenté. Un premier graphique représente les ressources de la ville et un second représente les dépenses de fonctionnement de la ville. Les dépenses d'investissement de la commune ne sont pas incluses dans ces graphiques mais elles représentent à elles seules 3,9K€.

60% des dépenses sont consacrées à quatre pôles de la ville : les dépenses liées à l'enfance sont dédiées à la gestion des structures petite enfance (0-11 ans), celles de la direction générale concernent principalement les frais liés à la direction, les affaires juridiques et les ressources humaines. Les dépenses du pôle culture sont, elles, consacrées à la Médiathèque et à l'École Municipale de Musique et enfin les dépenses de solidarité sont destinées aux services à domicile et à la personne.

Les ressources de la commune sont majoritairement composées de recettes externes qui correspondent aux dotations des autres partenaires publics et dont la plus grosse partie est attribuée par le Grand Lyon pour la compensation de la taxe professionnelle.

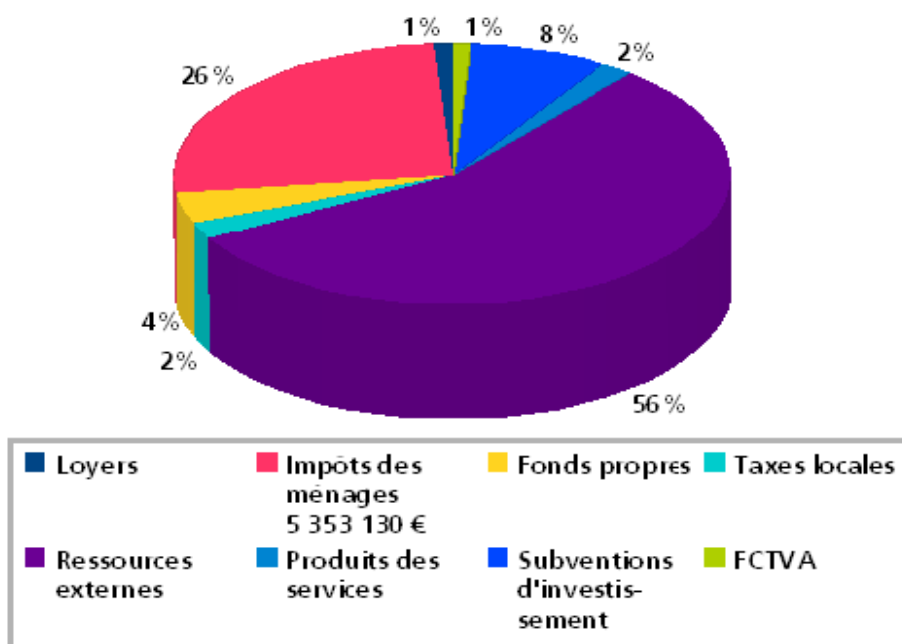
Un quart des recettes est composé par les impôts des ménages : 1,3 millions pour la taxe d'habitation et 4 millions pour la taxe sur le foncier bâti. L'équipe municipale a la volonté de baisser de 15% le taux de la taxe sur le foncier bâti d'ici 2014, pour le mettre au niveau du taux moyen de l'agglomération, actuellement autour de 19%.

Question habitant - Le montant de la taxe professionnelle, versé par le Grand Lyon, est-il garanti à la Ville dans la durée ?

Réponse du Maire - La Ville perçoit cette compensation de la taxe professionnelle depuis 2001 et ce, pour 10 ans et son montant est resté fixe. Les choses sont donc amenées à changer avec la réforme en cours mais la garantie de ressources est assurée pour la Ville, de manière avantageuse.

Répartition des ressources

20 417 710 euros



Parce que les idées de chacun répondent aux attentes de tous

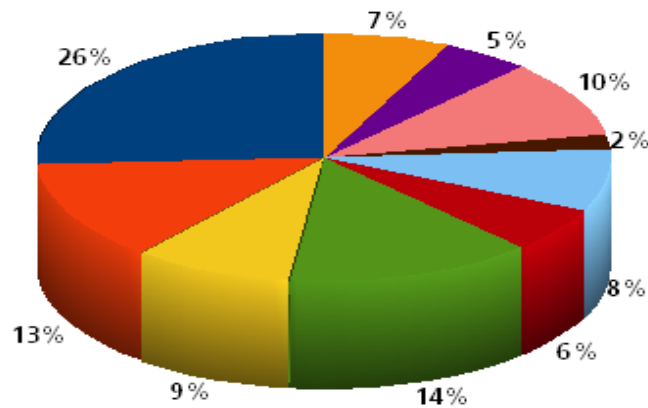
COMPTES RENDU

CONSEIL DE QUARTIER

// VIGNETTES_FIGIÈRES_// LES MAURES //

Répartition des dépenses de fonctionnement par Pôle

16 219 132 euros



Enfance	Culture	Cadre de vie	Direction générale
Habitants	Logistique bâtiments	Mission jeunesse	Solidarité
Tranquillité	Sports et vie associative		

• Les Principaux investissements

Pour cette année 2010, une part importante des investissements est consacrée aux acquisitions foncières pour le déplacement de l'école Georges Brassens hors des zones les plus exposées. La future école sera située près de la place Claudius Béry, comme le montre le plan ci-dessous et qui devrait ouvrir ses portes pour la première rentrée des classes en septembre 2013.



Parce que les idées de chacun répondent aux attentes de tous

COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER

// VIGNETTES_FIGUIÈRES_

LES MAURES //

Question habitant - L'annexe de la poste, située actuellement sur l'emplacement de la future école, sera-t-elle conservée ?

Réponse du Maire – L'annexe de la poste sera conservée sur le quartier, elle sera simplement déplacée.

Dans le respect de son agenda 21, la Ville continue d'investir pour les économies d'énergie : le toit du COSEC va être équipé de panneaux photovoltaïques comme le toit de l'Épicerie Moderne l'année passé et un forage va être réalisé au Parc des Trois cerisiers. Ce forage permettra de raccorder directement l'arrosage municipal sur la nappe phréatique, comme c'est déjà le cas pour l'arrosage de l'avenue Barton, du Parc de l'Europe et du stade Pascal Dupuis.

La ville de Feyzin compte trois quartiers Politique de la ville : les Razes, les Vignettes Figuières Maures et le Bandonnier Géraniums, pour lesquels elle engage des actions sociales et urbaines avec le soutien des autres partenaires publics comme l'État, la Région, le Département et les bailleurs sociaux.

La ville prévoit notamment d'importants projets d'aménagement dans les prochaines années sur la commune:

- La deuxième phase de l'aménagement du Carré Brûlé, consiste en l'aménagement d'un cheminement mode doux pour assurer la continuité entre le Parc de la Mairie et le cimetière. Une concertation avec les habitants est prévue courant juin.

Question habitant - Le monument aux morts sera-t-il déplacé ?

Réponse du Maire – Non, il sera conservé à son emplacement actuel

Question habitant – Jusqu'à quand les échafaudages de l'église vont-ils rester en place ?

Réponse du Maire – Les échafaudages assurent la sécurité des piétons en cas de chutes de pierres issues du clocher. Des études sont en cours pour sa rénovation prochaine et les échafaudages resteront en place jusque-là.

La requalification de la rue du Dr Long, de la RD 307 jusqu'au carrefour de la Dilligence, permettra l'assainissement de cette rue et la création d'une voie modes doux (piétons, vélos)

L'équipe municipale a pour projet l'aménagement d'un centre équestre au Fort de Feyzin d'ici 2014, les ballades équestres sur les sentiers des Grandes Terres seront alors possibles.

• **Le Déplacement de La Poste / Extension de Marché U**

La poste, dont les travaux sont actuellement en cours de finition, devrait ouvrir ses nouvelles portes courant juin.

Marché U, devrait débuter ses travaux dès le déménagement de la Poste pour doubler sa surface de vente, passant ainsi de 500m² à 1000m² (large gamme de produits, un boucher...) Une nouvelle entrée sera prévue place René Lescot. Le magasin restera ouvert durant la période des travaux.



- **L'immeuble Les Galandières**

L'ensemble immobilier, d'Alliade habitat, Les Galandières situé à l'angle de la RD307 et la rue Henri Luizet est en cours d'achèvement. Cet ensemble est situé sur deux communes, Feyzin et Saint Symphorien d'Ozon. Il comprend 45 logements sur Feyzin dont 22 en accession à la propriété et 23 en logement social. Tous les résidents de cet immeuble seront domiciliés sur Feyzin. Un appartement témoin peut être visité tous les mercredis après midi sans rendez-vous de 15h à 18h. La livraison est prévue pour Juillet 2010.

- **La Rénovation du Centre Social**

Construit en 1969, le Centre Social va être réhabilité. Composé de 3 niveaux, il dispose d'une superficie de 1200 m². Les travaux auront pour objectifs la mise en valeur du bâtiment (intégration urbaine), la réfection visuelle des façades et la mise aux normes des éléments d'accessibilité et de sécurité. Les travaux se dérouleront en 2011.

- **Les Cheminements piétons**

Le quartier Vignettes Figuières Maures, étant situé en territoire Politique de la ville, a pu bénéficier d'un aménagement urbain avec le soutien financier de la Région et du Grand Lyon. L'objectif des travaux est d'améliorer la circulation piétonne dans le quartier tout en embellissant le cadre de vie. Les travaux, actuellement en cours, ont commencés en avril et se termineront en Juillet 2010.

- **Les animations estivales**

Le bureau de quartier a également souhaité s'impliquer dans ces diverses animations, et plus particulièrement à l'organisation de la fête de quartier du 22 juillet prochain, en collaboration avec le Centre social, la ville, les comités de locataires...

Au programme de la fête de quartier ouverte à tous : olympiades sportives, maquillage, jeux gonflables, lectures de contes, concerts, cinéma plein air, repas convivial ...

- **Les Dates à retenir**

2 Juillet : Fête du centre social à l'Epicerie moderne

8 Juillet : Fête de quartier aux Bandonnier Géraniums

22 Juillet : Fête de quartier aux Vignettes Figuières Maures



COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER // VIGNETTES_FIGIÈRES_ LES MAURES //

• Les Projets de quartier

La Ville a souhaité développer davantage la démocratie locale en donnant aux habitants plus de moyens pour les inciter à s'investir dans la vie de leur quartier. Depuis le mois de janvier les six bureaux de quartier de la commune ont donc à leur disposition un nouvel outil pour les accompagner dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets.

En effet, le nouvel engagement de la Ville pour le développement de la démocratie locale se traduit principalement par le développement d'un service transversal des différents services de la Ville et la mise à disposition de ressources sur des thématiques diverses, telles que le cadre de vie, la culture, la tranquillité publique...

Le bureau de quartier des Vignettes Figuières Maures a souhaité pour cette année 2010 construire un premier projet d'animation de proximité en direction des jeunes du quartier, un second, sur la création d'un massif fleuri sur la butte du chemin des Figuières et un dernier, sur la sensibilisation des automobilistes au respect du code de la route.



Parce que les idées de chacun répondent aux attentes de tous

COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER

// VIGNETTES_FIGIÈRES_

LES MAURES //

• Questions & Remarques

Question habitant – Quand le SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale) sera-t-il consultable par les feyzinois et seront-ils prévenus ?

Le SCOT est consultable à l'accueil de la Mairie depuis le 3 Mai et jusqu'au 28 Juin et un article est paru dans l'Echo de Feyzin du mois de Mai dernier.

Remarque habitant – Présence de vipères sur le terrain communal au croisement de la rue du Dauphiné et de la route de Solaize.

Question habitant – Est-il possible de baisser le niveau sonore de l'annonce de la gare ?

Réponse du Maire – Le niveau sonore est déjà au minimum selon les normes réglementaires de la SNCF.

Remarque habitant – Les boîtes aux lettres jaunes de la Poste ne sont pas relevées régulièrement pendant les périodes hivernales.

Remarque habitant – Il y a de gros problèmes de stationnement le long du chemin des Figuières, notamment devant l'entrée de voirie des copropriétés Le Bailly et les Rosiers. Demande d'installer des plots de part et d'autre de la voirie pour empêcher le stationnement abusif et libérer l'accès.

Remarque habitant – Incivilités régulières sur le terrain de jeux du quartier (ex : barrière du terrain de foot HS et possession par certains jeunes du quartier (12-14 ans) d'armes à billes et à gaz et jets de pierres).

Remarque habitant – Demande de réfection de la rue des Vignettes, voirie impraticable.

Remarque habitant – Demande d'installer des barrières pour protéger les passages piétons situés à l'angle de la boulangerie. Un accident s'est déjà produit récemment, faisant beaucoup de dégâts matériels.

Remarque habitant – Des cartons à vêtements stagnent sur la chaussée.

